

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### **C.E.R.P.K. Chambéry**

81 rue Marcoz  
73000 CHAMBERY  
Tel : 04 79 96 04 34  
Fax : 04 79 62 09 79  
Courriel : [pierre.laudon@wanadoo.fr](mailto:pierre.laudon@wanadoo.fr)

### **C.E.R.P.K. Macon**

291 chemin de la Tournache  
71850 CHARNAY-LES-MACON  
Tel : 06 59 99 18 76  
Courriel : [cerpk@netcourrier.com](mailto:cerpk@netcourrier.com)

### **COTISATION** : pour les libéraux

Le C.E.R.P.K. étant une association loi 1901, tout stage suivi au sein de l'association ne peut s'effectuer que si le participant a réglé sa cotisation annuelle (année civile). La cotisation 2010 est de 25 €. Le chèque est à envoyer avec votre chèque et le bulletin d'inscription.

### **Si vous exercez à titre libéral** : adresser au C.E.R.P.K le dossier suivant :

1. le bulletin d'inscription complété
2. le chèque d'inscription et le chèque de cotisation.
3. la photocopie de la dernière attestation de votre paiement de la cotisation à l'URSSAF
4. un RIB ou un RIP

**Chaque stage** sera réglé au stage en cours pour le stage suivant pour un cycle.

**Règlement** : Une facture vous sera délivrée le jour du stage pour votre comptabilité.

**Prise en charge du FIF-PL** : possibilité de prise en charge au titre de la formation continue pour certains stages. **Le CERPK vous fournit, au premier stage, un dossier FIF-PL** à remplir et **envoie** ensuite ceux-ci à PARIS (dossiers complétés et groupés par cycle ou par stage).

### **Remboursement par le FIF-PL :**

Au dernier stage de l'année en cours, le CERPK envoie les factures et les attestations de présence des stages que vous avez effectués à PARIS avec l'accord de prise en charge du FIF-PL où sera inscrit votre numéro de dossier (conserver une photocopie de cet accord).

Pour l'année 2009, la prise en charge annuelle était de 160 € / jour plafonnée à 600€ maximum:

- Pour la Kinésithérapie Analytique : 3 jours
- Pour la Kinésithérapie Respiratoire : 2 jours
- Pour les autres formations : 1 jour

**Si vous exercez à titre salarié** : Faire compléter le document ci-joint par votre Service de Formation Continue qui l'adressera au C.E.R.P.K.

Des conventions de stage seront alors adressées à ce service.

Règlement : Une facture et une attestation de présence seront adressées à votre Service de Formation Continue après le stage (ou chaque stage si la formation est un cycle de plusieurs stages).

### **RAPPEL** :

- En cas d'annulation dans le mois précédent le début du stage, l'acompte sera acquis par le C.E.R.P.K. (sauf cas particuliers : cas de force majeure, raison médicale, ...)
- Aucun désistement ne sera accepté au cours du stage (les frais de participation seront acquis pour le C.E.R.P.K.)
- Le C.E.R.P.K. se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage (nombre de participants insuffisant, désistement du formateur, ...). Dans ce cas, les frais d'inscription vous seront intégralement remboursés.

**LIEUX DES STAGES** : Les plans d'accès aux lieux de stage sont envoyés avec votre lettre de confirmation d'inscription (si nécessaire, une liste d'hôtels est fournie).

# **POUR LES SALARIE(E)S**

## **DEMANDE DE CONVENTIONS DE STAGE** **par LE SERVICE DE FORMATION CONTINUE**

Si un(e) de vos kinésithérapeutes est intéressé(e) par une de nos formations:

- 1) Editer notre programme et la demande de conventions avec l'inscription
- 2) Ou nous contacter pour que nous puissions vous envoyer le programme, les dates précises, les horaires et le lieu du stage.
- 3) Inscrire votre kinésithérapeute, soit à un stage, soit à un cycle.

Nous vous enverrons, après votre demande, les conventions de stage.

-----  
***Document à renvoyer***

***- pour une formation à Macon :***

***CERPK  
291 chemin de la Tournache  
71850 CHARNAY LES MACON***

***- pour une formation à Lyon ou Chambéry :***

***CERPK  
81 rue Marcoz  
73000 CHAMBERY***

**le Centre, l'Hôpital, la Clinique :**

**Adresse :**

**Tél. :**

**désire inscrire M**

**§ au stage de :**

**§ au cycle de :**

**du**

**au**

**et recevoir les conventions de stage.**

**Nom du Responsable**

**Signature et cachet**